

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeOriginal déposé le
19 JAN. 2026
au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur
GreffeN° d'entreprise : **0719 898 366****Nom**(en entier) : **VANDERZEYPEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **SComm**Adresse complète du siège : **Avenue des Lilas, Ham 95 boîte B, 5190 Jemeppe-sur-Sambre****Objet de l'acte : Siège (transfert du siège)**

Par délibération en date du 10/12/2025 l'assemblée générale a décidé ce qui suit.

1/ Déplacement du siège

L'assemblée décide que le siège de la société sera transféré de 5190 Jemeppe-sur-Sambre, Avenue des Lilas, Ham 95 boîte B à 5060 Arsimont, rue lieutenant Lemerchier 24, et ce à partir du 10/12/2025.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL Qualitax BV BVBA, personne morale ayant son siège à 9700 Oudenaarde, Doornikse Heerweg 136, RPM Gent afdeling Oudenaarde, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0841.869.235, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Marc Fauquette, administrateur de SRL Qualitax BV BVBA, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'assemblée générale du 10/12/2025.

Pour

SRL Qualitax BV BVBA, représentée par Marc Fauquette, administrateur
Mandataire, par procuration spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/01/2026 - Annexes du Moniteur belge